



# Contrat de quartier Durable

## BOCKSTAEEL

P.V. DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
TENUE EN DATE DU

**31 janvier 2013**

Présents :

**Ville de Bruxelles**

Mmes les Echevines AMPE, PERSOONS.  
M. l'Echevin COOMANS.  
Mmes DEL'ORSO, HENNES, LAMBRECHTS, PIRSON, VANDERHAEGHE.  
MM. BOULANGER, BOUSSET, DELHOVE, HAXHE.

**Région Bruxelles-Capitale  
B.R.A.V.V.O.**

Mme BEYS.  
Mmes ARS, MESNIL.  
M. HENDRICKX.

**C.P.A.S.**

Mme LELOUP.  
M. TIMMERMANS.

**Ados PILIFS  
Atelier Pel**

Mme OSTERRIETH.  
M. DELANNAY.

**Atrium  
Comité de quartier MC/R/S  
Convivence/Samenleven**

Mme DE GRAUWE.  
MM. ABDESTRANI, MALTI.  
MM. VAN KEIRSBILCK, WAUTERS.  
Mme WASTCHENKO.

**GES  
Espaces Enfance 4  
Jes**

Mme STALPAERT.  
Mme VAEL.  
Mme MARTENS.

**Job Yourself  
Maison de la Création  
Maison de l'Emploi et de la Formation**

Mme JEUDY.  
Mme CASTAN.  
Mme VANDERMEIR.

**Mission Locale de Bruxelles-Ville**

M. HARRAGA.  
Mme FRANCOIS.  
M. SCHOONEYT.

**Nekkersdal  
Picol  
Projet X  
Tracé Brussel  
V.G.C.**

Mmes DE CUYPER, VAN RYSSEN.  
M. DANERO.  
MM. LEVEVERE, MARQUE.  
M. BOEL.  
Mme WILLEMS.

**Habitants**

Mme/M. ABDESSAMAD, AFSHAN, ALESSI, BRUMAGNE, CODEMUS, COSYNS, DE GERNIER, DIMITRIADIS, EL AZMARI, EL HOFFANI, FORTON, HANON, JACMIN, JELLAB, JELLOUR, LAUREYS, LOGHE, LONFILS, MOUDDEN, MANACER, NYS, OLBRECHTS, PARADE, ROOSE, TAILDEMAN, URIAGLI, VANCRAEYNST, VANDENHOEK, VAN LIEFFERINGE, VIAENE, WITTOCX, ZAAMOURI

**Excusés**

Mme l'Echevine HARICHE.  
MM. VAN GORP, VEREECKEN.

## 1. Introduction de Mme l'Echevine Ans Persoons

---

Suite à une promenade dans le périmètre proposé pour le nouveau Contrat de Quartier (CDQ) Bockstael, Mme PERSOONS a pris rapidement connaissance du potentiel urbain de ce quartier. D'un point de vue participatif, convaincue que ce sont les habitants et les associations qui connaissent le mieux les besoins pour le quartier, nous souhaitons mettre en place une participation moins formelle et plus accessible à tous.

Dans un premier temps, nous invitons les habitants à s'inscrire comme membres du Comité de Quartier (COQ). Ce comité a pour mission de suivre tous le processus de réalisation des projets qui seront programmés dans le dossier de base du contrat de quartier. Parmi les outils participatifs, plusieurs actions seront mises en place tels que les Assemblées générales, les promenades de quartier, les comités de quartier (COQ),...

## **2. Présentation du Contrat de Quartier Durable Bockstael**

---

Mme VANDERHAEGE, Responsable de la Coordination des Actions de Revitalisation, explique ce qu'est un contrat de quartier Durable. Voir annexe au présent PV.

## **3. Questions/réponses**

---

Après la présentation, Mme VANDERHAEGE et Mme PERSOONS répondent aux questions posées par l'Assemblée :

### **➤ *Qui compose la COQ ?***

La COQ est composée de minimum 8 habitants, 2 personnes du secteur associatif, scolaire ou économique, 3 représentants de la commune, 1 représentant du C.P.A.S., 1 représentant de la Mission Locale, 1 représentant de Tracé Brussel, 1 représentant de la Région, 1 représentant de la C.O.C.O.F., 1 représentant de la V.G.C., 1 représentant de Réseau Habitat.

### **➤ *Qui fait la sélection des membres de la COQ ?***

Les candidatures se font sur base volontaire. Pour les habitants, il faut habiter le périmètre étudié. Pour les associations, le périmètre doit être un lieu d'action identifié. Il n'y pas de critères particuliers pour intégrer le processus hormis le souhait de participer au processus durant les 5 prochaines années (1 année pour l'élaboration du dossier de base + 4 années pour la réalisation des projets du Cdq).

### **➤ *Il y a-t-il une liste des rues qui sont reprises dans le périmètre du Contrat de quartier ?***

A ce stade du projet, un périmètre a été proposé à la Région mais il n'est pas encore figer et peut évoluer en fonction du diagnostic et des opportunités foncières. Il est donc trop tôt pour lister les rues qui seront définitivement reprises.

### **➤ *Qui fera l'étude du dossier de base et le suivi du Contrat de Quartier?***

Un chef de projet sera engagé d'ici peu pour suivre l'élaboration du dossier de base et la réalisation des projets du Cdq (1 + 4années).

En plus, pour cette année 2013, un bureau pluridisciplinaire sera engagé pour élaborer le dossier de base. Il aura des compétences d'architecte et d'urbaniste et devra s'adjoindre d'un bureau spécialisé dans la participation et dans les actions socio-économiques.

### **➤ *Quelle est la fréquence des réunions COQ ?***

Pour cette année de l'élaboration du dossier de base, il y aura 4 COQ (mars, avril, mai et juin 2013). Pour les 4 prochaines années, les COQ auront lieu au minimum 4x/an. Ces réunions ont lieu en général dans la soirée.

### **➤ *Le Contrat de Quartier Durable a-t-il déjà été adopté par la Région ?***

C'est uniquement le dossier de candidature qui a été retenu par la Région de Bruxelles-Capitale. Nous avons maintenant jusqu'en octobre pour déposer un dossier de base (diagnostics, priorités, projets) qui sera remis pour approbation à la Région.

➤ ***Le réaménagement de la place Bockstael pourrait-il être envisagé ?***

Cela fait partie des potentialités du périmètre mais c'est encore trop tôt à ce stade du dossier. Le diagnostic permettra/ne permettra pas de renforcer cette problématique.

➤ ***Si les budgets alloués au contrat de quartier sont insuffisants, est-il envisageable que la place Bockstael fasse l'objet d'une autre source de financement ?***

Oui, tout est possible et si nécessaire d'autres sources de subsides pourront être recherchées.

Il est précisé que l'enveloppe budgétaire actuelle est de 23.125.000€ (région + Ville de Bruxelles + Beliris) mais la part de la Ville de Bruxelles peut encore varier selon la priorité des projets proposés.

➤ ***Quel est le montant des honoraires du bureau d'études à charge du dossier de base ?***

Une enveloppe budgétaire spécifique à l'élaboration du dossier de base est plafonnée à 81.700€ TVAc. Ce montant sera déduit de l'enveloppe des 23.125.000€

➤ ***Y a-t-il des projets établis ? entre autre le souhait d'améliorer la sécurité piétonne.***

Non, aucun projet n'est élaboré à ce stade.

➤ ***Quelle est la date limite de remise des projets socio-économiques ?***

C'est encore prématuré de déposer un projet socio-économique, compte tenu des différentes étapes de l'élaboration du dossier de base: le diagnostic, les priorités et enfin les propositions de projets. Suivant ce processus, ce ne sera qu'au mois de mai que vous pourrez déterminer si vos projets socio-économiques répondent ou non aux priorités du contrat de quartier. Entre mai 2013 et juin 2013, les projets pourront être définis. Nous sommes conscients des délais très courts mais c'est aussi un gage de réussite des CDQ.

➤ ***Est-ce qu'un groupe d'habitants peut déposer un projet et/ou bénéficier d'une aide ?***

Dans le Contrat de Quartier Durable Jardin aux Fleurs, des projets participatifs ont été programmés. Ceci permet pendant les 4 années du CDQ de déposer des projets avec un plus petit budget et un objectif de proximité plus important.

➤ ***Quand sont organisées les promenades ?***

Elles sont organisées en soirée et/ou pendant les week-end.

➤ ***Une personne s'étonne du petit nombre d'associations intégré dans la COQ ?***

Toutes les associations qui auront un projet feront aussi partie de la COQ

➤ ***Quelle est la part allouée au logement de transit ?***

Il est prématuré à ce stade du dossier de répondre à cette question.

➤ ***Comment procédez-vous à la sélection des projets ?***

Les projets sont sélectionnés de manière objective et sur base du diagnostic réalisé par un bureau extérieur.

➤ ***On constate un manque d'espace d'accueil pour la petite enfance ainsi que des aires de jeux.***

Il est précisé que le chantier d'une crèche de 36 places et la réalisation de deux agora Space place Willems vont bientôt démarrer.

➤ ***Peut-on avoir des précisions sur le parc T&T-Bockstael***

Il s'agit d'un projet I.B.G.E. actuellement à l'étude. Ce projet concerne une promenade piétonne le long du chemin de fer pour liaisonner T&T à la place Bockstael. Dans le cadre du Contrat de

Quartier on essayera d'étudier la possibilité de joindre la place Bockstael au futur parc de la Senne (CQ Durable Masui).

➤ *Il faut savoir qu'il s'agit d'un quartier comprenant beaucoup de jeunes. Comment va-t-on faire participer ceux-ci à l'élaboration du Contrat de Quartier*

Les jeunes ne seront pas mis de côté. La question de participation des jeunes sera étudiée avec le bureau d'étude.

➤ *Au terme des 4 années du CDQ, comment peut-on resté informé ?*

Depuis peu, nous mettons en place des réunions d'information sur le suivi des chantiers.

